

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Séance du 14 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi quatorze septembre, à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la Commune de Lion-sur-Mer, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Magali SAINT, maire.

Date de la convocation : 09/09/2026

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : 18 Magali SAINT, Valérie DESQUESNE, Jean-Paul LELOUTRE, Patricia ROSALIE, Franck PARDILLOS, Edith ABDESLAM, Sonia ROTROU, Nadège GONÇALVES, Alain DESMEULLES, François FAUVEL, Thierry DODARD, Dominique DEBISE, Marie-Claude RABASSE, Benjamin TIXIER, Jean-Louis GARBY, Jean-Luc BOUILLON, Valérie RUAUX, Eva SIX

Votants : 19 Philippe NATIVELLE donne pouvoir à François FAUVEL

Absents excusés : 1 Philippe NATIVELLE

Secrétaire de séance : Valérie DESQUESNE

Objet : Ressources Humaines – Formation - Stage IER (Intervenants en éducation routière) auprès de la police municipale

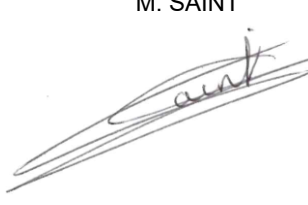
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la convention proposée par la Prévention Routière ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (19 voix pour) :

- Autorise Madame la Maire ou son représentant à signer ladite convention avec l'association Prévention Routière dans le cadre de la formation de sa Police Municipale.
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente décision.

P.J. Convention

Pour extrait conforme
La Maire,
M. SAINT



La secrétaire,
V. DESQUESNE



Accusé de réception en préfecture
014-211403654-20260914-COM2026-9-10-12-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026